

Goûter des aînés



CCAS



Colombophile

Samedi 3 février 2024



Les mal partis organisent une
Vente de pigeons

Salle des fêtes d'Enquin les Mines

Tout Public

Manifestations

Enquin Danse

Cocktail -plat -salade -dessert
Adulte : 18 €
Cocktail -plat - glace
Enfant : 12 €
Plat au choix : Tartiflette, Lasagnes ou Hachis parmentier

Salle des fêtes d'Enquin les Mines

REPAS DANSANT
KARAOKE

10 Février 19h

Réservation avant le 31 janvier 2024 avec le règlement auprès de Mme LEFRANCO Dominique, 71 rue d'Erny-62145 Enquin lez Guinegatte. 07 77 28 65 29

Société de chasse d'Enguegatte

Le bureau de la société de chasse d'Enguegatte a été renouvelé le 5 janvier 2024.

Les membres se réuniront prochainement pour élire leur Président.

M Hervé Dupont, Maire

M Frédéric Picquet, Maire délégué

Mesdames et Messieurs les Maires-adjoints

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Le personnel communal et du RPI et Les membres du CCAS

Ont l'honneur de vous convier à la cérémonie des vœux de la commune le
Vendredi 26 janvier 2024
À 18h30

Salle des fêtes d'Enquin les Mines

Tandem



Bulletin municipal
N°76

Janvier
2024



Édito



Maire d'Enquin lez Guinegatte

Hervé DUPONT

Plusieurs projets structurants pour notre village devraient émerger en cette année 2024, d'autres sont à l'étude pour les années futures, ils conforteront notre volonté de maintenir un territoire rural dynamique où chacun se sente bien.

Après un goûter de fin d'année, nous avons distribué sous l'égide du Centre Communal d'Actions Sociales 215 colis aux plus anciens de nos concitoyens, cette action n'est pas anodine car au delà du plaisir d'offrir quelques cadeaux et d'instant de partage, c'est aussi une forme de reconnaissance vis à vis de nos aînés qui perpétuent l'esprit de notre commune, son histoire et sa mémoire collective.

Je vous renouvelle au nom de la collectivité, du personnel communal et du regroupement pédagogique intercommunal de l'Hermitage, nos vœux les plus sincères, à chacune et chacun d'entre vous.

Nous vous donnons rendez vous le vendredi 26 janvier à 18h30 salle des fêtes d'Enquin les Mines pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la commune.

Bonne année 2024 !

Hervé Dupont

Maire Enquin lez Guinegatte

Enquin lez Guinegatte

mairie-enquin@orange.fr

www.enquinleziguinegatte.fr





Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année entière, qu'elle puisse vous amener toute la satisfaction que tout un chacun est en droit d'attendre.

L'année 2023 a eu son lot de désolations, des conflits sur la scène internationale, des manifestations au plus près de nous du dérèglement climatique, une inflation incessante rendant le quotidien éprouvant. J'y ajouterai ce sentiment grandissant, depuis cette fameuse année covid, du « chacun pour soi » qui aliène un de nos fondements qu'est la fraternité.

Je fais le vœu que 2024 puisse nous réapprendre à vivre bien ensemble, avec toute la bienveillance qui permettra de mieux surmonter les mauvais jours.

A l'échelle de notre commune, durant cette année, de belles réalisations verront le jour et donneront, à n'en pas douter, une nouvelle valeur ajoutée signe d'attractivité pour notre commune.

Je terminerai en adressant plus particulièrement mes bons souhaits, mais aussi mes plus vifs remerciements au personnel communal administratif et technique pour son implication et sa disponibilité, au personnel du Regroupement Pédagogique Intercommunal de l'hermitage pour sa gestion exemplaire au quotidien de cette belle structure qu'est notre école, et enfin à l'ensemble des associations sans lesquelles Enquin-Lez-Guinegatte perdrait en dynamisme.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères et vous souhaite le meilleur.

Frédéric PICQUET
Maire délégué

Les échos du Conseil

Zones d'accélération des énergies renouvelables



Rapporteur : Hervé DUPONT

La loi relative à l'Accélération des énergies renouvelables (APER) demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER).

Ces zones correspondent à des zones jugées prioritaires et favorables mais ne sont pas exclusives. Elles doivent faire l'objet d'une concertation du public, dont les modalités ont été définies par le conseil municipal.

La consultation est ouverte depuis le 22 décembre 2023 et se clôturera le 15 janvier 2024. Le dossier de consultation est disponible en mairie ou sur le site de la commune à l'adresse suivante : <https://www.enquinlezequingatte.fr/concertation-zones-dacceleration-de-production-denergies-renouvelables/>

Vous pouvez émettre des remarques sur un registre à disposition en Mairie ou par mail à l'adresse suivante : zaerenquin@gmail.com

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Rapporteur : Hervé DUPONT

Le Décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 porte création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale. Cette prime n'est pas obligatoire. Elle est fixée selon le revenu brut annuel pour la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 pour les agents ne dépassant pas 39 000€ brut sur cette période.

Après en avoir débattu le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer cette prime à l'ensemble des agents selon les modalités définies par le Décret.

Demande de subvention Région

Rapporteur : Hervé DUPONT

Dans le cadre de sa politique d'aides aux communes et aux territoires, les communes de moins de 2000 habitants peuvent bénéficier d'une aide de la Région Hauts de France pour les projets de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public (aménagement de rampes d'accès, mise en accessibilité des espaces internes, des sanitaires...)

Le montant de cette aide s'élève à 25% du coût des travaux plafonnée à 20 000 €.

Le Conseil municipal décide de formuler une demande auprès de la Région Hauts de France.

Réunion du 21 décembre 2023

Terrain rue de la Brasserie

Rapporteur : Michèle LALOY

Les parcelles AC 55 et AC 56 se situant rue de la Brasserie sont constructibles dans le PLUI, mais celles-ci se situant à un niveau assez bas, il serait nécessaire d'instaurer une altitude minimale de construction au vue des risques d'inondation de ce secteur.

Il est proposé au conseil de fixer le niveau du rez-de-chaussée (dalle finie) de chaque construction de ces parcelles (AC 55 et AC 56) à l'altitude de point de référence (niveau le plus bas de la rue devant les parcelles) augmentée de 0m50. Ce nivellement sera rattaché au système IGN 69.

En cas de division de la parcelle AC 56 la règle s'appliquera aux nouvelles parcelles créées.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette décision.

AVIS

Il nous a été remonté un récent tir d'arme à feu à proximité des habitations au hameau de Serny, rue St Germain par utilisation de carabine à balle, un projectile s'étant figé dans une plinthe à l'intérieur d'une habitation. Osons imaginer un instant les éventuelles conséquences dramatiques si les propriétaires avaient été présents à cet instant. Devant ce geste extrêmement dangereux et irresponsable, les services de gendarmerie effectuent une enquête.

Le Maire, Hervé DUPONT



Maison des Services publics

Petite enfance, jeunesse, famille

RELAIS PETITE ENFANCE

Mme VANDEBEULQUE
06.70.05.86.23

Lieu d'informations, d'échanges et de partages destinés aux parents, futurs parents et aux assistantes maternelles

Mardi de 13h30 à 17h30 sur RDV

Ateliers éveil : mardis et vendredis en semaine impaire de 9h30 à 11h30

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

MDS D'ARQUES
03.21.38.11.25 ou www.rdv-solidarites.fr

Médecin, Puéricultrice, psychologue
Conseils, écoute et soins médicaux
Jusqu'aux 6 ans de l'enfant

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois

Après midi sur RDV

LA COURTE ECHELLE

Lieu d'accueil enfants-parents

Ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent, grand-parent, adulte référent ou aux futurs parents.
Rencontres, échanges, socialisation, jeux...
Sans réservation

Lundi en semaine paire de 9h à 11h30

Actions sociales et solidarités



Aide alimentaire

Campagne d'hiver : tous les jeudis après midi à partir de 15h

Campagne d'été : Un jeudi sur deux

Justice, accès au droit

Maison des familles

Mme Fevrier
03.21.98.68.23

Médiation familiale (séparation, conflit enfant/ parent/ grand-parent, succession, rupture, droits de la famille)

Sur RDV

CIDFF

Centre d'information sur les droits des Femmes et des familles

Mme THUILLIER

Droit civil, droit de la famille, droit pénal et aide aux victimes, droit du travail, droit international privé et droit des étrangers, droit du logement et de la consommation...

Le 2^{ème} jeudi du mois

Le matin sur RDV